



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hôpital public

Question au Gouvernement n° 2581

Texte de la question

HÔPITAL PUBLIC

M. le président. La parole est à M. Alain Bruneel.

M. Alain Bruneel. Madame la ministre des solidarités et de la santé, depuis plus d'un an, les initiatives de contestation du personnel hospitalier se multiplient sous des formes différentes : manifestation de milliers de blouses blanches, grève du codage. Aujourd'hui, plus d'un millier de médecins et de chefs de service hospitalier vous remettent officiellement leur démission. C'est encore un acte fort des soignants, qui témoigne que nous avons atteint un véritable point de rupture. Ils ne cessent de vous expliquer que leur sécurité et celle de leurs patients n'est plus assurée, que l'hôpital public est à l'agonie. Ils ne cessent de dénoncer le manque de moyens financiers et humains, qui ne fait que s'amplifier. Ils ne cessent de vous dire que le personnel, dégoûté par ses conditions de travail, finit par quitter l'hôpital public, lassé de ne plus pouvoir accompagner et soigner correctement les malades. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI.)*

Malgré cela, vous n'écoutez pas. Vous répondez aux soignants que vous le savez et que vous avez établi quatre plans pour l'hôpital public l'année dernière. Mais vos plans ne répondent pas à l'urgence immédiate ! Les hôpitaux continuent de fermer des lits et ils manquent toujours cruellement de personnel et de moyens matériels ! Madame la ministre, ne pourriez-vous pas faire un plan qui corresponde à ce que tous les soignants vous demandent à l'unisson ?

Je vous propose, avec l'ensemble des personnels de santé, un nouveau plan qui répond concrètement à la crise de l'hôpital public : arrêt de la fermeture et réouverture des lits, embauche de personnel, revalorisation des salaires, allocation de moyens matériels correspondant aux besoins et, bien évidemment, respect de l'évolution tendancielle des dépenses de santé, afin de donner une bouffée d'air aux hôpitaux, en fixant l'objectif national de dépenses d'assurance maladie – ONDAM – à 4,5 %.

Tout est question de volonté publique. Mais le gouvernement auquel vous appartenez a fait un choix délibéré : celui de la rigueur devenue austérité et celui de l'austérité devenue pénurie ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe socialiste.)*

Un député du groupe LR . Il a raison !

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, nous partageons le constat, mais il est faux d'affirmer que je ne fais que reconnaître la souffrance des soignants ; j'y réponds aussi, depuis que je suis entrée au Gouvernement et qu'ils m'ont alertée.

M. Jérôme Lambert. La preuve que non !

Mme Agnès Buzyn, ministre . J'y réponds d'abord par la refondation en profondeur de notre système de santé, pour que la médecine de ville se réorganise et puisse mieux traiter certains patients, afin que la charge n'incombe pas uniquement à l'hôpital public. Cette refondation est nécessaire, car il y a eu jusqu'à présent trop de rustines. Il faut répondre aux besoins actuels de la population et s'adapter au vieillissement de nos concitoyens.

Nous avons également proposé la refondation en profondeur de l'hôpital public, laquelle se traduit par une plus grande délégation de tâches entre les soignants pour libérer du temps médical et par un réinvestissement dans le quotidien des soignants : comme je l'ai rappelé tout à l'heure, 150 millions d'euros par an y seront affectés pendant trois ans, à compter de ce mois-ci.

En outre, 1,5 milliard d'euros seront débloqués sur trois ans pour augmenter les tarifs hospitaliers, afin de faire cesser une baisse qui était, depuis dix ans, une punition pour les équipes.

Rappelons enfin la reprise de la dette hospitalière à hauteur de 10 milliards d'euros, ce qui n'était jamais arrivé : cette reprise redonnera aux hôpitaux des marges de manœuvre.

Vous proposez de rouvrir des lits : j'ai justement demandé aux hôpitaux de faire remonter leurs besoins en lits, en aval des urgences. L'argent débloqué leur permettra d'embaucher du personnel, d'ouvrir des lits là où cela est nécessaire, de rénover les services et de construire là où il y en a besoin.

Enfin, il faut valoriser l'engagement des professionnels. Vous parliez d'augmenter les salaires, mais toutes les primes, comme celle qui permettra aux aides-soignants de bénéficier de 100 euros nets supplémentaires par mois – quand ils s'engagent en gériatrie, par exemple –, seront versées dès le mois de janvier de cette année. Cela commence. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Alain Bruneel](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2581

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 janvier 2020](#)